



Votre partenaire Sécurité

L'ActuSécurité

Quoi de neuf chez ICF Cuffies ?

Numéro 32 – Février 2020

■ 1 - AIPR et CACES :

Lors de la présentation aux tests CACES pour les engins de chantiers, PEMP,il vous sera désormais demandé de présenter votre AIPR et la mention détenteur ou non sera mentionnée sur votre carte CACES.

Alors n'oubliez pas de vous inscrire.....



Centre Examen

AIPR

1 - AIPR et CACES.

2 - CACES 2020.

3 - Evolution SST.

4 - Nouvelle rosace TST 2020 :

5 - SST : Les brûlures

■ 2 - CACES 2020 chez ICF

Depuis le 1er janvier 2020, de nouveaux certificats d'aptitude à la conduite en sécurité (CACES) sont entrés en vigueur. Cela concerne tous les CACES déjà existants : chariots élévateurs, plate-formes élévatrices mobiles de personnel, engins de chantier.

Pour les employeurs et les conducteurs, les principaux changements concernent les modalités de réalisation des tests. En particulier, chaque organisme testeur certifié doit, pour pouvoir délivrer des CACES à partir de 2020, disposer d'un centre de déroulement de tests où les épreuves théoriques et pratiques pourront être organisées. En outre, les caractéristiques techniques minimales des équipements qui pourront être utilisés pour les épreuves pratiques ont été clairement définies, en prenant en compte l'évolution des matériels. De même, le contenu des épreuves théoriques a été détaillé.

Pour les tests réalisés sur le site de l'entreprise, les mêmes modalités de mise à disposition de matériel et de réalisations des épreuves pratiques changent.

Autres nouveautés : deux familles de CACES, qui concernent les chariots de maintenance automoteurs gerbeurs à conducteur accompagnant d'une part, et les ponts roulants et portiques d'autre part, ont été ajoutées aux 6 familles existantes.

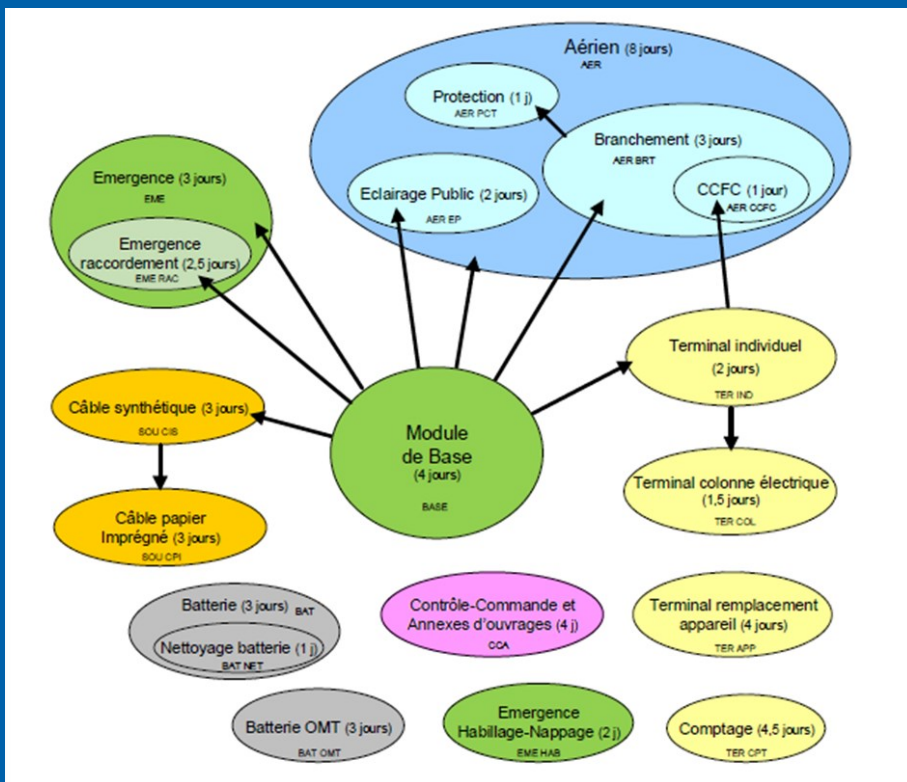
■ 3 - Evolution des SST

Sauveteur secouriste du travail, une formation destinée à porter secours mais également jugée indispensable pour la prévention des risques en entreprise

La mise à jour du référentiel CARSAT SST V7 2020 met en avant l'implication du SST dans la démarche de prévention.

La formalisation de la démarche de prévention par l'entreprise avant la formation permettra au futur Sauveteur Secouriste du Travail d'affirmer cette double compétence : secourir et participer encore plus à la prévention des risques professionnels en faisant plus de propositions d'amélioration et en faisant remonter les informations sur les risques repérés.

■ 4 - Nouvelle Rosace TST 2020 :



Deux nouveaux modules :

- EME-RAC : Emergence Raccordement

Objectifs :

- * Connecter/déconnecter des conducteurs de réseau et branchement sur tous types d'émérgences.
- * Raccorder un connecteur sur un conducteur.
- * Raccorder un câble sur un départ de tableau de postes HTA/BT.
- * Réaliser une jonction aéro-souterraine (hors préparation sous tension du câble).
- * Mettre en oeuvre des shunts et raccorder des moyens de réalimentation.

- AER PCT : Aérien Protection :

Objectifs :

- * mettre en oeuvre, sous tension, une protection de chantier de tiers sur un ouvrage aérien dans le respect des règles de l'art,

ICF CUFFIES reste à votre disposition pour tout complément d'information.

■ 5 - SST Les brûlures :

Le SST fait la différence entre une brûlure d'origine thermique (feu, flamme, vapeur,...) et une brûlure d'origine chimique. Si dans les deux cas il faut immédiatement refroidir la surface brûlée par ruissellement d'eau courante tempérée, il faut distinguer que pour :

- * Une brûlure thermique le SST, en refroidissant, va empêcher la chaleur de pénétrer plus profondément dans les tissus et calmer la douleur ;
- * Une brûlure chimique, le SST, en arrosant la partie imprégnée de produit chimique, va empêcher le produit de pénétrer plus profondément dans les tissus.

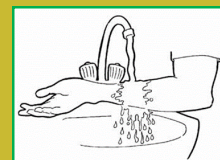
Dans les deux cas, l'eau sera appliquée à faible pression, les vêtements de la victime seront ôtés en n'oubliant de retirer les chaussures en cas de brûlures chimiques et pour le SST en n'oubliant pas se protéger de toute projection de produit chimique quand il s'occupe de la victime.

Seule la partie brûlée est arrosée. Les parties du corps n'ont pas besoin d'être arrosées et surtout pas à l'eau froide !

L'ARROSAGE EST DANS TOUS LES CAS POURSUIVI JUSQU'A L'AVIS MEDICAL. En fonction du type de brûlure, l'arrosage peut durer très longtemps.

Pour les brûlures chimiques, le nom du produit DOIT être précisé à l'appel des secours publics. Une douche portable peut remplacer l'eau de rinçage.

Cette technique fait l'objet d'une explication détaillée et d'un apprentissage lors des formations initiales et des MAC SST (MAC: maintien et actualisation des compétences).



Un doute, une question...appelez ICF-CUFFIES au 03 23 93 57 23 ou 03 26 02 43 14

■ Centre de formation · Soissons
ZAC des Taillepiés - 11 rue Daniel DOUAY
02880 CROUY
Tél : 03 23 93 57 23

■ Centre de formation · REIMS
Bâtiment Touraine - 6, rue Clément Ader
BP 1488 · 51067 REIMS CEDEX
Tél : 03 26 02 43 14

Centre de formation · Lesquin
48 rue Pasteur
59810 LESQUIN
Tél : 03 23 93 57 23

Fax : 09 70 06 15 07

Siège Social : I.C.F Cuffies · Parc Gouraud · Bâtiment l'Envol · 3, allée des Internautes · BP 80126 · 02204 SOISSONS Cedex